

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC  
11 Laurier St.  
Place du Portage , Phase III  
Core 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Innovation Procurement Directorate  
Direction des achats innovateurs  
Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, Étage 4  
Gatineau, Québec  
K1A 0S5  
ePost Connect Email:  
[tps-gc.dgareceptiondessoumissions-  
abbidReceiving.pwgsc@tps-gc.pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tps-gc.pwgsc.gc.ca)

<b>Title-Sujet</b> Système de détection et d'identification à distance (SDID)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-18ADIS/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-18ADIS/C	<b>Date</b> 11 août 2020
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. - N° de dossier</b> 010sl.W8476-18ADIS/C	<b>CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 2:00 PM</b> <b>on - le 18 août 2020</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B</b>	
<b>Plant-Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dwain Blair	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 016SL
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 613-290-2584	<b>FAX No. - N° de FAX</b>
<b>Destination of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction :</b>	
Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions : See Herein**

**Instructions : voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> Voir aux présentes	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇUES DES SOUMISSIONNAIRES.**

## Question 012 :

Dans le Volume 1, section 4.3.3, critère CFO-1, les soumissionnaires doivent proposer les mêmes taux horaires pour le contrat d'acquisition et le contrat de soutien en service (SES) pour les mêmes périodes. Dans la réponse 145 de la modification 022 de la demande de soumissions précédente, on indique que, bien que la date d'attribution du contrat d'acquisition et du contrat de SES soit la même, la période de services en vertu du contrat de SES commencera six mois après la livraison du produit initial de SDID :

- a) La réponse 145 s'applique-t-elle à la nouvelle version de la demande de soumissions?
- b) Qu'entend-on par « produit initial de SDID »? S'agit-il de la livraison du premier SDID terminé ou d'un produit livrable provisoire?
- c) La « période initiale » utilisée dans la Feuille de présentation de la soumission financière (onglets Main-d'œuvre et Formation) couvrira-t-elle les mêmes dates pour le contrat d'acquisition et le contrat de SES, ou la période initiale pour le contrat de SES est-elle reportée à une date ultérieure, après la livraison du produit de SDID? Les soumissionnaires ont besoin de cette information parce qu'il pourrait y avoir une indexation des prix en fonction de l'inflation.
- d) Le critère CFO-1 ajoute une contrainte qui peut être ou non déraisonnable selon la réponse à ce qui précède. Étant donné qu'il s'agit d'un appel d'offres concurrentiel, pourriez-vous envisager de supprimer le critère CFO-1?

## Réponse 012 :

- a) Oui, la réponse demeure la même. Le contrat de SES sera attribué en même temps que le contrat d'acquisition, mais la période de services commencera six mois après la livraison du produit initial de SDID.
- b) Oui, il s'agit de la livraison du premier SDID terminé.
- c) Non, la période initiale pour le contrat de SES est passée à une date ultérieure, après la livraison du produit de SDID.
- d) Oui, le critère CFO-1 est supprimé en entier.

## Question 013 :

Dans le Volume 1, section 4.3.3, critères CFO-2 à CFO-4, il est fait mention des périodes optionnelles 2 à 5, mais les informations ne concordent pas avec celles de la Feuille de présentation de la soumission financière, où l'on indique plutôt les périodes optionnelles 1 à 4.

Réponse 013 :

Les critères financiers obligatoires du volume 1, section 4.3.3, sont entièrement supprimés.

Ils sont remplacés par ce qui suit :

#### 4.3.3 Critères financiers obligatoires

La section suivante s'applique à la pièce jointe 2 de la partie 3, Feuille de présentation de la soumission financière pour le volume 3 seulement. Des exemples sont donnés plus bas.

Point	Description
CFO-2	Pour les périodes optionnelles 1 à 4 du contrat de soutien en service du SDID, le taux horaire fixe tout compris de chaque catégorie de travail dans la Feuille de présentation de la soumission financière à la pièce jointe 1 de la partie 3 ne doit pas dépasser +/- 3 % du taux de la période précédente.
CFO-3	Pour les périodes optionnelles 1 à 4 du contrat de soutien en service du SDID, le prix ferme tout compris de chaque composant du système, consommable et pièce de rechange dans la Feuille de présentation de la soumission financière à la pièce jointe 1 de la partie 3 ne doit pas dépasser +/- 3 % du prix de la période précédente.
CFO-4	Pour les périodes optionnelles 1 à 4 du contrat de soutien en service du SDID, le prix unitaire ferme tout compris de la formation qui est indiqué dans la Feuille de présentation de la soumission financière à la pièce jointe 1 de la partie 3 ne doit pas dépasser +/- 3 % du prix de la période précédente.

Question 014 :

En ce qui concerne la question 009 de la modification 003, publiée le 30 juillet : Quel genre de renseignements classifiés seront stockés et/ou traités par le SDID?

Réponse 014 :

Les renseignements classifiés comprendront les signatures des agents classifiés et, dans le cadre de certaines opérations, l'emplacement de la tête de détection du SDID ou l'emplacement de nuages détectés.